

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de la société de Tir de l'ARNON du mercredi 19 février 2025

La réunion est présidée par Olivier Erne, Président de la société.
Début de l'assemblée à 19:03.

Présences : 13 membres
Excusés : 11 membres
Majorité absolue : 7 membres

Comité :

Olivier Erne	OE	Président
Pierre-Alain Curty	PC	Vice-Président
Christian Page (excusé)	CP	Caissier
Olivier Reymond	OR	Secrétaire
Marc Arn	MA	Responsable technique

Invités : Commune de Fiez, excusée
Commune de Giez, représentée par M. Bernard Milliet, municipal
Commune de Grandson, M. Antonio Vialatte, Syndic
Commune de Grandson, M. Jonathan Payot, président du Conseil communal
de Grandson
USLGT, Benjamin Dyens, caissier

Membres excusés :

Hervé Cornaz
Jocelyne Derivaz
Christian Page
Manuela Rottet
Fanny Gavin
Bastien Bardet
Pablo Sancha
Rémy Perotti
Alexandre Flückiger
Alex Favre
Eric Bedelek

1 - Ouverture de l'Assemblée générale - liste de présences et ordre du jour

Le président ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue aux membres ainsi qu'aux invités et en les remerciant pour leur présence. Il déplore la faible participation à cette assemblée générale annuelle.

Il présente l'ordre du jour.

1. Ouverture de l'Assemblée générale, liste de présences et ordre du jour
2. Acceptation du PV de l'AG 2024
3. Rapport du Président
4. Rapport du Caissier et lecture des comptes 2024
5. Rapport des vérificateurs et adoption des comptes 2024
6. Rapport des tirs internes et externes
7. Rapport du directeur JT
8. Admissions, démissions, radiations et transferts
9. Renouvellement du Comité
10. Nomination des vérificateurs
11. Cotisations 2025 et budget 2025
12. Programme des tirs 2025
13. Propositions individuelles et divers

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2. Acceptation du PV de 2024

Le procès-verbal était, comme de coutume, uniquement consultable sur notre site internet et n'est pas lu lors de l'assemblée générale.

Il ne suscite aucune remarque et est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport du Président

Le président lit son rapport pour l'année 2024. Celui-ci est accepté à l'unanimité et est annexé au présent PV.

4. Rapport du caissier et lecture des comptes 2024

CP n'étant pas présent ce soir-là pour des raisons de santé, c'est Julien Gilliéron qui présente les comptes, étant donné qu'il s'est proposé pour reprendre la charge de caissier pour 2025.

Les comptes de l'exercice 2024 enregistrent une perte de 25'075,45 CHF, qui s'explique notamment par le renouvellement des cibles. Le bilan au 31.12.24 comptabilise un capital de 15'780 CHF.

5. Rapport des vérificateurs et adoption des comptes 2024

Cette année, la commission de vérification des comptes était composée d'Alex Favre (1^{er} vérificateur), Bastien Bardet (2^{ème} vérificateur) et Julien Gilliéron (suppléant).

Les deux premiers sont malheureusement absents tandis que Julien devient caissier. C'est donc Jean-Yves Vollmer, qui sera proposé comme futur vérificateur des comptes, qui se charge de lire le rapport de la commission de vérification des comptes 2024.

Les comptes puis le rapport de la commission de vérification des comptes sont acceptés à l'unanimité.

6. Rapport des tirs internes et externes

PC s'est chargé de rédiger ce document cette année. Il nous en fait la lecture.

Celui-ci est accepté à l'unanimité et sera annexé à ce PV.

7. Rapport du directeur des cours JT

PC, nouveau directeur du cours Jeunes Tireurs, explique que 4 adolescents se sont déjà annoncés et qu'il est possible de s'inscrire jusqu'à la fin du mois. Le comité estime que cela est primordial pour l'avenir de la société.

La buvette sera ainsi parfois utilisée pour dispenser des cours théoriques tandis qu'un voire deux pas de tir seront mobilisés pour les jeunes lors des entraînements hebdomadaires.

8. Admissions, démissions, radiations et transferts

Admissions :

Il n'y a pas d'admission cette année.

Démissions :

Il n'y en a pas non plus.

Radiations :

- Dominique Chevalley

Transferts :

- Aucun

Cette radiation est acceptée à l'unanimité.

9. Renouvellement du comité

OE indique que Christian Page a décidé de laisser la main à une autre personne. Julien Gilliéron a accepté de se présenter pour le poste de caissier. OE propose donc les personnes suivantes comme membres du comité :

Olivier Erne
Pierre-Alain Curty
Julien Gilliéron
Olivier Reymond
Marc Arn

Ces cinq personnes seront secondées par M. Claude Amiet pour les locations du stand.

Les membres susnommés sont élus à l'unanimité puis acclamés.

OE passe ensuite la parole au vice-président pour l'élection du Président. Celui-ci propose donc le président sortant à ce poste.

OE est élu par acclamations.

Celui-ci remercie l'assemblée et annonce que le reste du comité s'est déjà réparti les différents postes. Le comité 2025 fonctionnera donc selon la répartition suivante :

Olivier Erne	Président
Pierre-Alain Curty	Vice-président et directeur JT
Julien Gilliéron	Caissier
Olivier Reymond	Secrétaire
Marc Arn	Responsable technique

10. Nomination des vérificateurs

Alex Favre ayant terminé son mandat, il nous faut donc trouver un nouveau suppléant. Julien Gilliéron, suppléant, devenant caissier, il ne peut pas officier comme vérificateur. Deux vérificateurs doivent donc être nommés.

1^{er} vérificateur : Bastien Bardet

2^{ème} vérificateur : Jean-Yves Vollmer

Suppléant : Alain Bettex

La commission de vérification des comptes est élue à l'unanimité.

11. Cotisations et budget 2025

OE nous donne les informations quant aux montants des cotisations et des licences. Pour 2025, le comité propose de conserver celles-ci à leur niveau actuel.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Julien Gilliéron présente le budget 2025. Celui-ci prévoit 1'320 CHF de perte. Il précise que cette année, le comité espère remplacer les stores du stand et élaguer le châtaigner côtoyant le bâtiment, raison pour laquelle le budget est relativement pessimiste.

12. Programme des tirs 2025

OE parle premièrement des brandons de Grandson, pour lesquels nous avons besoin de monde, les 7-8-9 mars. Ensuite, il aborde le tir de clôture, qui se tiendra le vendredi et samedi 14 et 15 mars prochain. Il demande aux membres présents d'agender ces dates et de s'inscrire d'ores et déjà pour travailler lors de ces journées.

La journée d'entretien du stand se tiendra le 26 avril, surtout durant la matinée.

Concernant le Tir en campagne, il se tiendra comme l'année dernière à Chamblon avec les autres sociétés du groupement du Nord vaudois, les 22, 24 et 25 mai.

13. Propositions du comité, individuelles et divers

Benjamin Dyens, représentant l'USLGT, remercie le comité pour son investissement et son soutien à l'organisation des brandons de Grandson.

Jonathan Payot, Président du Conseil communal de Grandson, nous indique qu'il est important de maintenir un lien avec les autorités politiques, d'autant plus vu le soutien financier accordé en 2024 pour le renouvellement des cibles. Il partage aussi nos vues concernant le fait qu'il est important de soutenir la jeunesse.

Bernard Milliet, municipal des finances à Giez, remercie la société pour son investissement auprès de la collectivité, notamment dans le domaine de la sécurité, au vu des temps troublés que nous vivons actuellement.

Antonio Vialatte, syndic de Grandson, s'est également réjoui du fait que le Conseil a accepté de soutenir la société en 2024. Il nous remercie de perpétuer la tradition du tir et pour notre investissement en général.

OR se charge donc de donner les résultats et les prix du tir interne 2024. Il encourage vivement les membres à participer à ce tir.

OE indique enfin que le comité aurait bien besoin de moniteurs de tir supplémentaires car le comité se charge pratiquement de tout le fonctionnement du stand lors des entraînements hebdomadaires et cela commence à faire beaucoup, entre l'accueil et l'encadrement des tireurs militaires, la tenue du bureau, l'encadrement des jeunes tireurs, la buvette, etc.

OE remercie sincèrement Nathalie Arn, qui s'est occupée de gérer la buvette en 2024.

La parole n'étant plus demandée, le président clôt l'assemblée à 19:54.